

Parution : Août 2011



Bulletin de Saint-Adrien-d'Irlande

La population est invitée à l'inauguration du nouveau chalet des sports suivie d'un party hot-dog gratuit.

Apporter vos breuvages.

Monsieur Claude Turcotte 418-423-4500

Madame Solanges Turcotte 418-338-1373

Anna Carrier-Laflamme professeure 418-333-6712

INFORMATIONS MUNICIPALES

PERMIS DE FEU

Du 1^{er} avril au 15 novembre, nul ne peut faire un feu en forêt ou à proximité de celle-ci à moins de détenir un permis délivré à cette fin par un garde-feu.

Lors de la délivrance d'un permis, le garde-feu détermine les précautions à prendre selon les circonstances propres à chaque demande. Il délivre le permis aux conditions que le gouvernement fixe par voie réglementaire.

C'est gratuit!

PERMIS DE PISCINE

Suite à l'adoption et à l'entrée en vigueur du règlement sur la sécurité des piscines résidentielles par le gouvernement du Québec, un permis délivré par la municipalité sera nécessaire pour construire, installer ou remplacer une piscine ou pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine. Le coût de ce permis est de 15.00\$

L'obtention du permis vise à assurer le respect des normes prévues par le règlement.

RÈGLEMENT # 282

Le tarif des honoraires pour l'émission d'un permis ou d'un certificat pour les éléments épurateurs des eaux usées pour un bâtiment principal existant et pour un nouveau bâtiment principal conformément au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r-8) est de **100\$**.

RÈGLEMENT # 304

Permis pour l'abattage d'arbres selon les dispositions sur le contrôle du déboisement en forêt privée tel que prévu au règlement de zonage : **125\$**

Permis pour l'aménagement d'un ouvrage de captage des eaux souterraines : **25\$**

Prendre note que ça comprend aussi l'aménagement d'une source d'eau pour le retrait des animaux des cours d'eau. Ce permis est émis par Jean-Guy Pageau, inspecteur en environnement.

RÈGLEMENT # 311

Article 4

Pour toutes catégories de plaintes, elles sont faites par écrit, déposées au bureau de la directrice générale ou transmises par télécopieur, courriel ou courrier. Elles devront être signées par le plaignant. Si aucune signature n'est apposée par le plaignant, la plainte est considérée comme non fondée et non traitée.

Vous pouvez consulter le règlement sur le site internet de la municipalité : **stadriendirlande.ca**

RÈGLEMENT # 315

Permis de construction pour une habitation permanente ou saisonnière, maison mobile, bâtiment agricole : **40\$**

Permis de rénovation pour habitation permanente ou saisonnière, maison mobile, bâtiment agricole : **20\$**

Pour information : 418-332-0170 Marc Laflamme

Saint-Adrien-d'Irlande vous informe.....

Site Internet

La municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande a maintenant son site internet. Vous pouvez le visiter à l'adresse suivante :

stadriendirlande.ca

Séance ordinaire du 1^{er} août 2011

Les membres du conseil présents.

Madame Jessika Lacombe, mairesse,
Rock Côté, siège #1, Marcel Guay, siège #2, Solanges Thibault siège #3, Claude Turcotte siège #4, Jean-Marie Rodrigue, siège # 5, Claude Blais siège #6.

Maire suppléant

Monsieur Marcel Guay sera maire suppléant pour les mois de septembre, octobre et novembre 2011.

Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier

La municipalité recevra une subvention de 50 000\$ échelonné sur trois années budgétaires, conformément aux exigences du ministère des Transports. 20 000\$ pour 2011-2012, 20 000\$ pour 2012-2013, 10 000\$ pour 2013-2014. Cette subvention va être utilisée pour l'amélioration du rang 7 et de la route Marchand. Ce montant a été octroyé à ces travaux spécifiques et ne peut être utilisé à d'autres fins.

Demande de prix pour l'huile à chauffage pour la saison 2011-2012

La municipalité invitera des fournisseurs à produire leur prix.

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

6 septembre 2011 à 20 heures, édifice municipal

Inspecteurs

Marc Laflamme, inspecteur en bâtiments, voirie **418-332-0170**

Jean-Guy Pageau, inspecteur en environnement **sur demande**

POLICE, POMPIER, AMBULANCE

9-1-1

SÉCURITÉ INCENDIE- SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES-MRC DES APPALACHES **VISITE DE 199 BÂTIMENTS SUR NOTRE TERRITOIRE (URBAIN-RANGS)**

Veuillez prendre note qu'à la fin du mois d'août ou début du mois de septembre 2011, un préventionniste du service de sécurité incendie de Thetford Mines passera chez-vous pour vérifier les items suivants :

Avertisseur de fumée-Extincteur portatif-Détecteur de monoxyde de carbone-Boîte électrique-Issue de secours

Le véhicule sera identifié « **Service d'incendie de Thetford Mines** ».

Les visites se feront à intervalle de 40 maisons par année pendant 5 ans.

Programmation des activités automne 2011

MRC des Appalaches

CENTRE UNIVERSITAIRE DES APPALACHES

DÉJEUNERS-CONFÉRENCES

Quatre déjeuners-conférences durant lesquels divers sujets d'intérêt sont traités par des conférenciers.

LES CHINOIS : ON LES ACHETAIT 25 CENTS, ILS VALENT MAINTENANT DES MILLIARDS!

Yves Tessier, Historien

Le mardi 20 septembre 2011

LA VOIX DES AÎNÉS

Chantale Masson-Bourque, Professeur émérite

Le mardi 18 octobre 2011

SPIRITUALITÉ AMÉRINDIENNE

Charles Beaudry, Anthropologue-archéologue

Le mardi 15 novembre 2011

LES VINS DU NOUVEAU MONDE

Michel Jaques, Sommelier professionnel

Le mardi 13 décembre 2011-07-08

ATELIERS PUBLICS

Les ateliers s'adressent à toute personne qui désire parfaire ses connaissances et développer ses habiletés dans divers champs d'intérêt.

HISTOIRE DE L'ART DES PLUS BELLES VILLES DU MONDE : AMÉRIQUE DU NORD

Marie-Ève Beaulé, Bachelière en histoire de l'art

Du 13 septembre au 18 octobre 2011

LES VINS DU NOUVEAU MONDE

Michel Jacques, Sommelier professionnel

Du 1^{er} au 29 novembre 2011

Pour connaître les lieux et les tarifs des activités :

Tél. : 418-338-8591 poste 296

Sans frais : 1-888-463-8484

Courriel : maroy@cua.qc.ca

ou consultez notre site Internet : www.cua.qc.ca

La MRC des Appalaches invite les artistes peintres à présenter leurs œuvres

Thetford Mines, le 7 juillet 2011

Pour illustrer son premier calendrier culturel en 2012, la MRC des Appalaches est à la recherche de peintres et d'aquarellistes qui, par leurs tableaux, mettront en valeur le patrimoine de la région. Les artistes intéressés à participer au concours, amateurs ou professionnels, doivent être des résidents permanents ou saisonniers de l'une des 18 municipalités rurales de la MRC des Appalaches.

La production du calendrier culturel constitue la première action mise en place par le comité de suivi de la politique culturelle du territoire rural de la MRC des Appalaches. Cet outil de promotion, édité à 20 000 exemplaires et distribué dans tous les foyers de la MRC, permettra de faire connaître à la population les différentes activités culturelles, artistiques et patrimoniales se déroulant sur le territoire. La première édition mettra en vedette les artistes dont les œuvres témoignent de la vitalité et de la qualité du secteur des arts visuels sur le territoire appalachien.

Les artistes peuvent soumettre un maximum de deux œuvres. Les toiles devront représenter le patrimoine de la région : bâti, naturel, agricole, religieux ou vivant. L'ensemble des peintures sélectionnées couvrira les douze mois de l'année, mais aussi les quatre saisons du climat québécois.

Le dossier de présentation doit inclure une photographie numérique de qualité de chaque oeuvre ainsi que la fiche d'inscription. Les dossiers devront parvenir au plus tard le vendredi 9 septembre au bureau de la Société de développement économique de la région de Thetford. Ils pourront être expédiés par la poste, au 222, boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines (Québec) G6G 6N7, ou par courrier électronique : ruraladjoint@regionthetford.com. Les règlements du concours et la fiche d'inscription sont disponibles sur le site de la SDE : www.sderegionthetford.com sous l'onglet documentation.

Rappelons que la mise en œuvre du plan d'action repose sur le comité de suivi de la politique culturelle qui est formé de deux délégués municipaux et de six représentants des secteurs culturels de la MRC.

Pour obtenir des informations additionnelles, vous pouvez communiquer avec Louise Nadeau, conseillère en développement rural et responsable de la politique culturelle qu 418-338-2188, poste 234, et à l'adresse courriel précédemment mentionnée, ou le conseiller aux communications, Martin Fecteau, au 418-338-2188 poste 231 et communication@regionthetford.com

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Page 6*

